

## Complémentaire santé solidaire

Le formulaire de demande de Complémentaire Santé Solidaire évolue sous les références suivantes :

- Numéro de formulaire : S 3711(k)
- Numéro cerfa : 12504\*10.

L'évolution majeure concerne la suppression de la déclaration des salaires et rentes dont les montants sont désormais récupérés via le Dispositif de Ressources Mensuelles.

La version S3711(j) peut continuer à être utilisée.

 Les demandes formulées via Le formulaire S3711(i) ne sont plus recevables à compter du 12 septembre 2022

Nous sommes à votre écoute pour vous accompagner



sur le dispositif de la complémentaire Santé solidaire

Savez-vous qu'avec ameli, vous pouvez faire vos démarches plus vite que vous l'imaginez ?



Compte ameli, le moyen le plus simple et le plus rapide pour effectuer vos démarches au quotidien.

**compteameli**  
Allez-y, demandez-lui.

Savez-vous qu'ameli peut vous aider à demander facilement la Complémentaire santé solidaire ?

